

Soudorgues Dynamique

Commune citoyenne et solidaire

Bulletin d'information n°73

Mars 2019

Editorial

*Et voilà, 2019 a bien démarré avec votre participation citoyenne toujours plus active, et à chacun sa manière ;-)
Nous avons un programme "routes" ambitieux ; une grande partie du budget 2019 lui sera consacré. Il ne pourra pas tout faire mais il devrait améliorer nettement les situations les plus dégradées. Ainsi la route des Crémats se verra prochainement fermée pour 2 à 3 semaines, si la météo veut bien. L'éclairage public est en cours de rénovation. L'équipement en "horloges astronomiques" permettra de l'activer quand c'est nécessaire et plus avec l'anticipation "plein jour" actuelle. Il y aura coupure de nuit lorsque chacun dort, ou presque. Nous vous consulterons rapidement, après une période de test, pour définir ensemble les "bonnes" plages horaires d'éclairage. Nous terminons la rénovation de la "maison Travier" au terme d'un chantier participatif très efficace, un grand merci à nos "rénovateurs" et à leur grande implication. Enedis continue son installation du Linky dans la région et devrait bientôt venir nous voir. Rappelons que la mairie s'oppose formellement à ce remplacement sans qu'elle ait donné son accord et que nous aurons besoin de vous pour nous assurer que les refus individuels seront respectés. Voilà quelques uns des sujets que vous retrouverez dans ces pages.
Bien à vous toutes et tous.*

L'équipe municipale.

Décisions concernant Soudorgues

Nous vous rappelons que toutes les personnes qui le désirent, peuvent faire partie des commissions municipales participatives et ainsi influencer sur les décisions. Nous vous conseillons donc d'y venir pour exprimer vos points de vue et pour vous intéresser aux sujets d'actualité afin de respecter au mieux ce travail citoyen dans l'intérêt de notre commune. Ces décisions deviennent effectives lors des délibérations du Conseil Municipal. Pour participer, renseignez-vous auprès des conseillers responsables des différentes commissions (page 8).

Sommaire

Informations municipales	P.2
Assemblée villageoise	P.2
Actualité des commissions	P.3-5
Vie du village	P.6
Coin des associations	P.7
Calendrier	P.8

Mairie : 04 66 85 21 12 / mairie.soudorgues@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi de 10h à 12h (permanence des élus)

Vendredi de 14h à 16h (permanence des élus)

1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h :

Permanence du Maire ou du 1er adjoint, ou sur rendez-vous

Bibliothèque

Ouverture au public :

Vendredi de 15h30 à 17h (permanence hors vacances scolaires)

Mardi après-midi (aux élèves de l'école)

Informations municipales et intercommunales

Obligations légales de débroussaillage

L'Etat relance les communes pour faire respecter l'obligation de débroussaillage par les propriétaires. Nous vous rappelons donc l'importance d'effectuer un débroussaillage autour de vos maisons. Tous les bons gestes figurent dans le dossier spécial « Les bonnes pratiques écologiques en milieu rural » dans le bulletin n°65 d'avril 2017.

L'Assemblée Villageoise du lundi 19 février 2019

Vous avez été nombreuses et nombreux à apprécier la présentation du budget de notre commune par Jean-Louis et Marc. Leur présentation est à votre disposition, pour consultation, dans le local haut de la mairie lors des permanences des conseillers.

En résumé : le budget de la commune est « *public* ». Il est contrôlé et rendu exécutoire par la Préfecture. Il est ensuite validé et pris en charge par la Trésorerie de St Hippolyte du Fort.

La commune est le « *donneur d'ordre* » et le Trésor Public « *l'exécutant* ». En tant que telle, la commune (le conseil municipal) est et reste responsable de ses choix, de ses décisions et gère en toute liberté les affaires de la commune dans la limite de ses obligations réglementaires.

Toutes ces incidences financières sont strictement contrôlées par la Trésorerie.

Ceci implique la gestion d'une comptabilité en parallèle et en adéquation (partie communale – partie trésorerie). On imagine facilement les erreurs possibles, d'autant plus que le « *Plan comptable applicable aux communes* » est très précis, et toute erreur d'imputation fait l'objet d'un rejet. Les écritures et modifications doivent donc être répercutées à la fois par la Trésorerie et le secrétariat de la mairie, faute de quoi les comptes ne seront pas équilibrés. Toute modification du budget doit faire l'objet de décisions modificatives. Notre commune a 2 budgets : (M14) pour tout ce qui concerne la gestion principale communale et le budget annexe de l'eau (M49). Chaque budget a 2 sections : « *fonctionnement* » et « *investissement* ». Certaines écritures peuvent être transférées du fonctionnement à l'investissement. Ainsi, si on achète une vanne pour l'eau en régie, l'achat doit d'abord être ins-

crit dans la partie fonctionnement. Si la vanne a effectivement été posée, cette écriture comptable pourra être affectée aux « investissements » en incluant la part salariale. Il faut donc une vigilance comptable réelle et constante pour pratiquer une gestion équilibrée !

Ce qui est en jeu (et c'est véritablement primordial !), est de démontrer par la voie comptable que la commune de Soudorgues est viable pour longtemps et que les menaces de fusion avec une autre commune (c'est à dire concrètement la disparition de Soudorgues) pour cause d'incapacité à se gérer sont sans fondement.

Dans ce qu'on appelle la « *strate* » (c'est à dire les villages de taille similaire), chaque village y figure en fonction de ses dépenses en fonctionnement et en investissement. Le budget de Soudorgues est particulièrement élevé quant à la masse salariale (beaucoup d'employés communaux/habitant) et aux emprunts. On peut distinguer ces derniers en 2 volets :

- les investissements « *non rentables* » mais augmentant le confort des employés (l'atelier à l'entrée du village et le secrétariat) et de nous tou(te)s (le réseau routier) ...

- les investissements « *rentables* » (le Bon repos, Maison Travier, logement de l'école, Village actif, Cadenèdes...) qui permettent à Soudorgues de combler les diminutions d'aides récurrentes ces dernières années de la part du gouvernement.

C'est donc grâce à l'ensemble des loyers que la commune maintient son autonomie.

Le budget est donc le « *Nerf de la guerre* ». Sans une bonne gestion, sans une bonne compréhension des règles en jeu, sans une gestion basée sur la sobriété et la participation citoyenne, sans maîtrise des frais de fonctionnement on n'y arrivera pas. Il faut donc redoubler d'inventivité pour réaliser des projets et mettre en place un prévisionnel de trésorerie.

Cette année, il est vital de réparer des routes dont la commune a la charge (sinon il ne sera plus possible de récupérer des subventions déjà attribuées !). Mais cela aura un coût important ! Ce qui nous laisse très peu de marge pour d'autres investissements. Notre comptabilité s'assainit ce qui nous remet sur la bonne voie.

La prochaine assemblée bimestrielle et villageoise se tiendra le mardi 23 avril à 18h30 au Foyer et sera suivie d'un repas partagé tiré du sac.

Actualité des commissions

Commission Travaux - Patrimoine

Routes

Le projet de rénovation des routes se poursuit, la commission continue son travail d'identification des routes à refaire et établit un classement des priorités parmi une dizaine de routes plus ou moins endommagées suivant les lieux. Le budget, financé en partie par des subventions est de 120.000 euros.

Les premières interventions concernent la route du cimetière protestant, la dalle et la voûte des Crémats et le mur de soutènement sous la maison Travier.

Liste des routes identifiées et en cours de repérage : Aiguebonne, Bedos (chemin de la Jasse) Bonnal, Lacan, le Tribou, Girbes, Brion, Cimetière catholique, Cimetière protestant, Crémats (voûte et tablier du pont), la Boriette, la Coste, Mas de la Carrière, Roubigou, Salindres, Trongle—Clédette, Vallongue.

Travaux de rénovation des locaux et bâtiments municipaux

Les travaux de la maison Travier sont en cours et bien avancés. Ils ont bénéficié de l'aide de bénévoles. Un bilan exhaustif sera publié dans le prochain bulletin. Le montant de la rénovation s'élève à 9153 Euros (y compris les fenêtres double vitrage).

Une équipe de bénévoles a récemment pris en charge la décoration et le réaménagement de la salle des commissions de la mairie. Elle sera bientôt prête pour les réunions.

La réfection du toit du Bon Repos sera programmée cette année, une enveloppe budgétaire de 10.000 euros sera présentée au conseil Municipal de Mars 2019.

Chantiers Participatifs

Beaucoup de petits chantiers de la commune sont réalisés grâce à l'aide de celles et ceux qui donnent des coups de main, la mairie n'a pas les moyens financiers de tout sous-traiter. Sans leur implication notre commune serait rapidement en déficit. Nous les remercions de tout cœur !

Un tableau des chantiers participatifs est affiché, nous avons besoin de bénévoles et d'aide pour mener à bien l'ensemble de ces chantiers. Merci de vous inscrire.

Commission Ecole - Cantine

Le calcul détaillé du Budget Prévisionnel Cantine 2019 a été réalisé lors de la formation à la comptabilité publique (intervenant Marc Sabatier) et le budget prévisionnel a été envoyé à la CAF par Marie Joe Fuster pour l'octroi de subventions.

Une "réunion bilan" avec Laurence Plot, la nouvelle cuisinière, a permis de parler du positif/négatif, de la bonne ambiance, d'évaluer le nombre de repas extérieurs et de comparer le budget prévisionnel et réel sur cette première période. Les enfants ont pu s'exprimer ainsi que le personnel de la commune.

Un "goûter de bienvenue" a été organisé avec le Sou des écoles pour la nouvelle cuisinière le 21/02 à 16h30 (fin à 18h) en présence des parents d'élèves et des enfants (ouvert à toutes et tous).

Rappel : la cantine est ouverte au public, réservation une semaine à l'avance auprès de Laurence Plot au 06 62 46 11 13.

Pour optimiser le travail dans la cantine, le Conseil municipal a validé le souhait partagé du Sou des écoles et de la commission ECOCAN pour l'achat du nouveau matériel de cuisine : four, plaques de cuisson et petit matériel.

Cet achat par la mairie, correspond à la subvention annuelle pour l'année scolaire 2018/2019.

Un chantier bénévole a permis les branchements électriques et eau nécessaires et de petits travaux de réfection sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école. Un chantier peinture et nettoyage par une équipe de bénévoles avait été organisé avant la prise des fonctions de Laurence dans la cuisine.

Une étude de faisabilité est en cours pour la mise en place d'un jeu dans la cour de l'école. La commission Travaux a été sollicitée ainsi que les employés communaux pour réfléchir à ce projet (dont le devis de mise en place est assez onéreux!).

A venir bientôt...

Le 8 avril est prévue, une sortie d'école avec la visite du centre de tri des déchets à Nîmes et une visite de la ville.

Prochain bulletin un nouveau portrait écrit par Karen de Torcy...

Actualité des commissions

Commission Relations Humaines et Solidarité

Logement du Bon Repos

Sébastien, Emilie, Elisa, Iris et Adam déménageant à la maison Travier après plusieurs années passées au Bon Repos, l'attribution du logement s'est faite après plusieurs réunions et définition des critères d'attribution : ce sont finalement Flora Veyrunes et son fils Gaspard qui viennent s'installer au Bon Repos en avril.

Jumelage au Cameroun

Un jumelage entre l'école de Soudorgues et une école au Cameroun vient de débiter sous forme de correspondance écrite ; celle-ci est acheminée de la main à la main car la Poste est trop aléatoire.

Commission Environnement - Tourisme

Forêt pédagogique

Après une première action en automne 2018, plantation d'arbres avec les enfants de l'école, des cartes d'adhésion 2019 à 5€ ont été proposées le 24 décembre 2018 sur le marché de Lasalle, pour aider le financement des actions. Ce fut un succès. D'autres opérations seront menées .

En projet, la création d'un panneau d'identification, des arbres présents ou plantés, situé à l'entrée de la forêt. Cette identification permettra de mieux connaître les arbres afin de créer des balades botaniques.

Aménagement des Espaces poubelles

Une enveloppe de 2000€ a été votée en Conseil municipal pour les aménagements à la Carabie et aux Horts. Les travaux de la Carabie seront effectués en Avril 2019. Une équipe bénévole complétera les employés municipaux. Pour l'espace des Horts, une nouvelle réunion aura lieu fin Mars afin de proposer et discuter du projet avec les habitants. En attendant le nouvel aménagement, une poubelle à verre est maintenant disponible aux Horts.

Commission communication

Pour minimiser le nombre de pages, la commission communication souhaite mettre la priorité dans le bulletin municipal sur les projet réalisés ou en cours de validation. Pour tous les projets futurs et idées à développer, vous êtes invités à contacter les responsables de commissions. Lors des assemblées villageoises bimestrielles vous pourrez parler de vive voix de vos souhaits et de votre envie de participer à la démocratie participative.

Linky : du top down très onéreux et intrusif

Vous souhaitez en savoir plus sur les compteurs LINKY, venez nombreuses et nombreux à **notre prochaine Assemblée villageoise!** Nous tenterons de vous expliquer tous les inconvénients de ces compteurs qui peuvent être installés à l'insu de notre plein gré et en force. Ce sont des installations intrusives très fragiles qui vont augmenter votre consommation et qui ont une faible durée de vie (10 ans au plus). Nos compteurs actuels peuvent accuser des pics de tension lorsque votre frigo, congélateur ou chauffage se mettent en route en même temps. Pas d'augmentation de puissance, pas d'intrusion, pas d'ondes nocives en plus... Rejoignez-nous pour refuser ces compteurs nocifs. Le Conseil municipal.

Commission Culture-Sport

Projection de documentaires

Samedi 16 février, au foyer municipal, Alexandre Nazarian est venu proposer 2 documentaires de Johan Van Der Keuken autour de l'enfance et de la déficience visuelle. Des documentaires en noir et blanc qui nous ramenaient aux années 50 ! Le public d'une quarantaine de personnes en est ressorti ravi, agréablement surpris par la singularité de cette projection ! Merci Alexandre ! **Une prochaine projection est en cours de programmation pour avril !**

Appel à bénévoles pour la bibliothèque

Depuis près de 13 ans, plusieurs bénévoles ont été présentes pour offrir un créneau d'ouverture de la bibliothèque le vendredi après-midi de 15h30 à 17h. Certaines personnes ont décidé de passer le flambeau, avis aux volontaires !

A noter justement qu'Agnès Nazarian vient aider William à la saisie des ouvrages.

Investissement pour la bibliothèque

Grâce à l'aide de la DRAC (Direction Départementale des Arts et de la Culture), la bibliothèque municipale va bénéficier d'une subvention à hauteur de 80% du montant annuel pour l'embauche d'un(e) bibliothécaire sur la base de 4h/semaine. Le coût restant à charge de la commune s'élève à 621€.

Ce futur emploi permettra de relayer les 3 bénévoles actuelles, de créer un plus grand partenariat avec l'école, d'être présent lors des repas des aînés, de proposer et d'organiser le portage à domicile, de créer une présence « bibliothèque » lors des manifestations du village.

Actualité des commissions

Merci de contacter William Gosselin – wiliam.gosselin31@gmail.com

A venir bientôt...

Atelier d'écriture

Samedi 6 avril à 15h, au foyer municipal

Animé par Serge Feyou et David Martin.

D'une culture, l'autre.

Propositions d'écritures pour faire chemin vers un autre continent, une autre culture. Ecritures métisses.

A travers un jeu sur le langage, le vocabulaire, la syntaxe dans une écriture créative. Une écriture comme un effet de la relation entre deux ou plusieurs mondes, de la stimulation produite par ce qui vient d'autrui, de textes africains et occidentaux. Les consignes seraient autant puisées dans l'univers souvent imagé de la littérature africaine notamment orale et dans l'univers de la culture occidentale. Participation : 5€.

Contact : « compagnielamarguerite@orange.fr ».

Théâtre de boulevard

Samedi 6 avril à 20h30, au foyer municipal, Christelle Debard résidant aux Bousquets, est heureuse de venir avec la compagnie FRACASSE, nous présenter la pièce « Salade de nuit » de Christian Dob.

« Les retrouvailles explosives de 3 anciennes copines. Souvenirs, révélations, fous rires. Arrosez de téquila, secouez le tout, c'est prêt ! Riez !

Trois filles déjantées se retrouvent... Qu'est-ce qu'une fille de pharmacien, une fille de Député et une « fille de pauvre con » ont en commun ? Rien, si ce n'est un vieux contentieux à régler datant du lycée. L'occasion pour les 3 copines de se retrouver et de laisser place aux connivences, aux jactances et aux confidences de fin de soirée bien arrosée.

Pour la petite histoire... A sa création, à la fin des années 80, Salade de nuit a fait les beaux jours du Théâtre des Blancs-Manteaux à Paris, pendant 7 ans, et de nombreux théâtres de provinces. En avance sur son temps, c'est la première du genre à donner la part belle au trio féminin.

L'auteur, Christian DOB, étant un spécialiste du café-théâtre et du rire en général, a donc créé une pièce désormais considérée comme un classique du genre. Plus de 15 ans plus tard, et après plus de 600 représentations, la recette de cette salade est toujours aussi bonne ! » Un verre de l'amitié sera partagé à la suite de la représentation (1h).

Soirée au chapeau, venez nombreux et nombreuses !

Commission Agriculture-Artisanat

La commission "Agriculture et Artisanat" élabore une liste des agriculteurs et des artisans ayant une activité agricole et/ou artisanale légale, enregistrée et/ou exercée sur la commune de Soudorgues.

Ce recensement est un outil que la commission "Agriculture et Artisanat" souhaite utiliser afin de développer les échanges et les rassemblements dans notre village. Il permet également une meilleure visibilité du dynamisme de notre commune. Cette liste sera éditée (selon accord des inscrits) sur le site internet de la commune et disponible en mairie.

Si vous souhaitez y apparaître, merci de contacter Guillaume, référent de la commission, au 06 48 75 13 04 (guillaume.pibarot@orange.fr). Il récoltera les informations nécessaires à votre inscription ou par mail. Une carte de votre activité détaillée sera la bienvenue.

Pesticides : la loi Labbé

Au 1er janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (en application depuis 01/01/2017) est étendue aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne pourront plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs seront interdits à la vente. Gardez vos produits en lieu sûr pour le moment.

Déchets toxiques des particuliers

A ce jour, aucun opérateur de collecte n'est agréé par le ministère. **La filière est provisoirement bloquée.**



Nous vous prions donc de bien vouloir conserver chez vous ce type de déchets jusqu'au rétablissement de la filière, que nous espérons rapide.

Merci pour votre compréhension
Le SYMTOMA et la Communauté de Communes

PETITES ANNONCES

Envoyez-nous vos petites annonces et/ou vos articles avant le 15 avril prochain ! Merci.
(ayme.jf@gmail.com)

Vie du village

Réunion sur les chiens à Soudorgues

Le mardi 15 janvier a eu lieu, au Foyer, la réunion concernant les chiens en liberté sur la commune et les problématiques qu'ils représentent pour le vivre ensemble à Soudorgues. Cette réunion, animée par Sylvie Jousset et à laquelle 22 personnes ont assisté, a permis de nommer les choses.

Les sujets abordés :

1/ Les attaques des troupeaux de Guillaume, de David et Christine Gros et des troupeaux voisins : les bêtes tuées ou blessées et les troupeaux affolés et inquiets à en perdre confiance dans leurs propres chiens de troupeau ou leurs bergers.

Les bergers qui n'en dorment plus, leurs chiens qui sont en alerte, prêts à bondir sur tout chien qui passe...

Les attaques rapprochées, les chiens nouveaux dans le village, le danger de laisser des chiens en liberté et qui forment des meutes.

2/ Les randonneurs qui – malgré eux ou en toute conscience – se promènent avec les chiens du village en liberté, divaguant et non maîtrisables.

Les randonneurs qui sortent des sentiers de randonnée pour marcher sur des terrains ou routes privés et qui risquent de faire attaquer leurs chiens - perso ou suiveurs - par des chiens de garde.

Les promeneurs qui ne tiennent pas leurs chiens en laisse et ne sont pas non plus encouragés en voyant les chiens en liberté dans le village.

3/ Les chiens qui jouent et utilisent les prés comme toilette, alors qu'ici, dans les Cévennes, le « pré » est depuis des générations un lieu de gagne pain, appartenant aux bergers ou loué à des propriétaires privés.

L'herbe a une grande valeur par sa rareté.

4/ Les chiens, non tenus, qui sont présents aux manifestations festives (Terre de Mauripe, lotos, fêtes du village).

Le risque d'autant plus grand que de la nourriture est servie ! Un bébé dans une poussette avec de la nourriture : quel est le risque ?!

Les enfants qui portent l'odeur de leurs propres chiens, ce qui peut inciter d'autres chiens dominants à les pousser, les faire tomber, voire attaquer l'enfant.

5/ Les chiens qui font peur, grognent ou montrent les dents, les chiens de grande taille mais aussi les plus petits.

6/ Les chiens autour de l'école qui se regroupent le

matin ou sont amenés par les parents d'élève et dont les petits ou grands ont peur.

Les chiens qui impressionnent même s'ils sont gentils.

Les chiens « casse-pieds », les fugueurs.

7/ Le danger des chiens en meute !

Les solutions abordées :

1/ Panneaux de signalisation à destination des randonneurs (troupeaux, chiens en laisse). Combien et où les placer ?

Panneaux les incitant à rester sur les chemins de randonnée.

3/ Ne pas laisser de nourriture, donc de restes dehors. Fermer les composts.

4/ Il y a une réglementation, la respecter.

5/ Éduquer les chiens, trouver des activités pour les chiens correspondant à leur caractère. Organiser des ateliers avec Alex.

6/ Interdire l'accès dans des lieux publics (Foyer, mairie...).

7/ Panneaux indiquant la présence des patous (Parc National des Cévennes) Chien dangereux.

8/ Informer rapidement les propriétaires à l'aide du N° sur colliers de la présence anormale de leur chien comme on le fait déjà pour les chiens de chasse.

(ndlr) : depuis cette réunion, Guillaume note une nette amélioration de la situation.

Rectification suite à l'article paru dans SD72 :

Alex n'est pas maître chien mais éducatrice canine, ce n'est pas le même travail. Et de préciser que c'est en voyant le travail de ses beaux-parents avec leurs chiens qu'elle a commencé son activité avec le troupeau.

Téléthon 2018

Compte rendu définitif du résultat : Le montant total de ce TELETHON est de 10500,33 euros répartis comme suit : 7455,33 pour les bénéficiaires des activités et 3045,00 euros de dons.

Toute l'équipe du TELETHON Lasallois, associée à la coordination Téléthon vous souhaite une merveilleuse année 2019 et surtout une bonne santé. Merci de votre participation et de votre générosité. 2018 a été marquée par de nombreuses victoires médicales qui ont changé la vie des malades mais il reste à faire, grâce à votre soutien.

En 2019, nous poursuivrons notre objectif pour lutter encore et vaincre les maladies.

Coin des associations

La petite galerie de Terre de Mauripe

Programmation saison 2019

mai : Lise Van Baaren, sculpture

juin : Agnès Nazarian, sculpture

juillet : Dany Dang, peinture, gravure

30 juillet/15 août : Patricia Dubois, peinture

16 août/ 8 septembre : Michelle Paradis, peinture

10/29 septembre : Yvette Mucheron, peinture/
sculpture.

Le Sou des Ecoles

Chaque année, le Sou des écoles et tous les parents d'élèves, soutenus par ses membres bienfaiteurs ainsi que par la Mairie, mettent tout en œuvre pour porter et financer les projets pédagogiques proposés par Kareen, institutrice et directrice de l'école. Cela peut comprendre sorties, voyages, activités et interventions autour d'un ou plusieurs thèmes, achats et aménagements pour l'école et sa cour. C'est dans ce but que nous organisons plusieurs manifestations : vente de couronnes de Noël, Loto, Fête de l'école...

Cette année, la danse est à l'honneur. Et pas seulement ! Une fois n'est pas coutume, il n'y aura pas de voyage scolaire cette année, mais à la place une dizaine de sorties scolaires programmées autour de différents projets : spectacles de danse, cinéma, théâtre, musique, projet « Polar Cévenol », projet forêt avec les « éco-liés » et autres... Ces projets ont pour but « la réussite de tous, l'amélioration du climat de l'école et l'ouverture des enfants à leur environnement, au sport, à la culture et à l'art ».

Dans le cadre du projet danse, Charlotte, parent d'élève, intervient chaque semaine au foyer. À l'issue de ce projet, nous aurons droit à un beau spectacle, digne d'une comédie musicale, pour la Fête de l'école. Nous avons hâte de découvrir cela !

Pour le projet forêt, les élèves ont eu la joie, à l'automne, de mettre les mains dans la terre pour y planter des arbustes, afin de collaborer au projet des « éco-liés ». Aussi, nous avons contribué à hauteur de 20€ par élève, afin de permettre l'achat de plants. Une prochaine sortie se fera au printemps.

Dans le même thème, nous prévoyons d'installer quelques jardinières dans la cour de l'école pour que nos agriculteurs en herbe se fassent encore plus la main (verte) !

Toujours dans la cour de l'école, nous avons investi, en début d'année dans de nouveaux articles de jeux, tels que ballons, mini but, balles, raquettes... De plus, nous avons décidé d'investir très prochainement dans une nouvelle structure de jeu avec, entre autres, les dons généreusement offerts au décès de Christian...

Cette année étant particulière (pas de voyage scolaire à financer) et connaissant les difficultés rencontrées par Laurence, la nouvelle cuisinière, dès son arrivée au poste (four, plaques de cuisson et autres matériels défectueux), nous avons décidé de ne pas demander de subvention à la Mairie. Nous tenons à ce que Laurence puisse travailler dans de meilleures conditions, c'est pourquoi la Mairie a voté en conseil municipal d'octroyer le montant habituel de la subvention école à l'aménagement de la cuisine (achat d'un four, de plaques inductions et de petits matériels).

C'est donc une année riche en projets ! D'ailleurs, nous préparons déjà un nouvel événement auquel vous serez tous conviés, petits et grands, afin de nous retrouver encore, danser, trinquer et s'amuser, pour fêter comme il se doit l'arrivée du printemps !

Alors, à bientôt !

La Boule soudorguaise

Début février 2019, deux animations qui mettaient un terme à la saison 2018 ont été organisées par la Boule Soudorguaise.

Le concours de belote s'est déroulé le samedi 2 février et le traditionnel loto a eu lieu le samedi 9 février. Force est de constater que ces deux manifestations ont connu un succès modeste lié en grande partie à un manque de participation des sociétaires de la boule.

Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations la Boule Soudorguaise tient toutefois à remercier les généreux donateurs: le magasin Utile, les équipes de chasseurs Soudorguais, le garage auto rétro, le randonneur, le restaurant le Major, les 2 boulangeries Lasalloise, le salon de coiffure, la boucherie Schweda mais aussi la cheville cigaloise et la société Fabaron.

S'agissant de la saison 2019, le challenge a repris ce 1er mars (9ème édition).

Quant à notre 1er concours, il est programmé le dimanche 16 juin 2019, précédé d'un repas au foyer communal.

Bonne saison 2019.

Élus référents des commissions

**Coordination, Réunions +
Environnement, Tourisme :**

Jean-François 07 80 30 20 92

Agriculture, Artisanat :

Guillaume 04 66 85 04 79

Communication, Associations :

Wicki 06 88 62 85 99

Culture, Sport :

Christelle 06 83 69 39 93

École, Cantine :

Laurent Bordarier 06 81 46 62 85

Finances, Investissements :

Bertrand 06 32 47 59 78

Solidarité, Relations humaines :

Babeth 06 63 49 06 50

Travaux, Patrimoine :

Laurent Charpy 06 73 58 93 90



Ont participé à ce numéro :

Nicole, Christelle, Sylvie, Bertrand, Jean-Michel, William,
Elsa, Laurent, Jean-François, Jean-Louis, Marc et Wicki.

Date	Heure	Organisateur	Thème	Lieu
Chaque jeudi	18h	Fred Roustand	Théâtre Place publique : répétition	Foyer
Samedi 9 mars	18h	Mairie	Inauguration de la maison Travier	Le Portal
Lundi 11 mars	18h30	Commission agriculture et artisanat	Réunion de la commission	Foyer
Samedi 16 mars	12h	Terre de Mauripe	Rencontres mensuelles	Boutique
Lundi 11 mars	18h30	ComAgrArt et ComCulSpo	Réunion inter-commissions de réflexion et proposition concernant les rallyes	Foyer
Samedi 23 mars	Journée-soirée	Moto Sport Nimois	Rallye routier moto de la Porte des Cévennes : 2 étapes au départ d'Anduze 9h, et 20h	les Horts
Mardi 26 mars	18h	Mairie	Réunion de travail des élus	Foyer
Mercredi 3 avril	18h30	ComSolRel et ComCulSpo	Réunion inter-commissions de réflexion et de proposition concernant les fêtes dans le village	Foyer
Samedi 6 avril	15h	Serge Fayou et David Martin	Atelier d'écriture	Foyer
Samedi 6 avril	20h30	Compagnie Fracasse	Théâtre de boulevard : « Salade de nuit » de Christian Dob.	Foyer
Samedi 13 avril	12h	Terre de Mauripe	Rencontres mensuelles	Boutique
Dimanche 14 avril		Sou des écoles	Randonnée de printemps, journée de partage adultes et enfants	Ecole
Mardi 23 avril	18h30	ComCoo	Assemblée villageoise : « les compteurs LINKY risques et surcoûts ».	Foyer
Samedi 18 mai	12h	Terre de Mauripe	Fête de printemps	Four à pain
Mai		Terre de Mauripe	Exposition : Lise Van Baaren, sculpture	Boutique
Samedi 18 mai	18h	Sou des écoles	Soirée spectacle et DJ	Foyer